



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 22 février 2024
Convocation du : 15 février 2024
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 29

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le vingt-cinq janvier à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

PRESENTS : Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIÉ, Céline LEROUX, Laurent DERONNE, Hugues QUESTE, Martine COBBAERT, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Thomas BLACTOT, Rut LERNER-BERTRAND, Valérie PRINGUEZ, Grégory PICKEU, Alexis DEBUISSON, Dominique BAILLEUL, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Désiré BAILLON, Mylène MERAD, Mélanie DEZEURE.

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Catherine DE PARIS, Ibtissam MARZAK-AFFAOU, Lahcem AIT EL HAJ, Philippe CATTOIRE, Véronique NAEYE, Carole CASIER, ont délégué respectivement pour les représenter Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Céline LEROUX, Laurent DERONNE, Martine COBBAERT, conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Alexis DEBUISSON

DE24.10

FINANCES**ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS
SUBVENTIONS AU PRORATA DU NOMBRE D'HABITANTS
EXERCICE 2024***Autorisation – Approbation*

380

Comme chaque année, il est proposé d'attribuer les subventions qui sont calculées au prorata du nombre d'habitants.

Le nombre d'habitants et les taux ont évolué ainsi entre 2023 et 2024 :

| | 2023 | 2024 |
|---|-------------|-------------|
| Nombre d'habitants | 25 588 | 25 950 |
| Participation en Euros par Habitant Flandre & Lys Autonomie - CLIC | 0,60 € | 0,60 € |
| Participation en Euros par Habitant AEFVLF | 2,00 € | 2,00 € |

C'est pourquoi il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal les versements suivants :

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

| <u>Nature Fonction</u> | <u>Nom de l'association</u> | <u>Montant Perçu 2023</u> | <u>Montant Proposé 2024</u> | <u>1^{er} Trimestre 2024 déjà perçu</u> | <u>Solde proposé 2024</u> |
|-----------------------------------|---|--------------------------------------|--|--|--|
| 65748/4238 | Flandre & Lys Autonomie - CLIC | 15 353 € | 15 570 € | 3 838 € | 11 732 € |
| 65748/61 | AEFVLF | 51 176 € | 51 900 € | 12 794 € | 39 106 € |

Ces subventions seront versées en neuf mensualités, de Avril à Décembre 2024.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide d'approuver les versements ci-dessus.

N'ont pas pris part au vote :

Pour l'Association Flandre-Lys Autonomie : Hugues QUESTE

Pour l'AEFVLF : Bernard HAESBROECK, Hugues QUESTE, Martine DUBREU, Sylvie GUSTIN, Céline LEROUX, Jean-Louis MERTEN, Carole CASIER, Lahcem AIT EL HAJ, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Valérie PRINGUEZ, Thomas BLACTOT, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Philémon BRUNET

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,



Alexis DEBUISSON
Secrétaire de Séance

Pour expédition conforme,

Le Maire,



Bernard HAESBROECK

Vice-Président de la Métropole
Européenne de Lille